

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CONSIGNES DE SECURITE VIS-A-VIS DE LA VIGILANCE JAUNE « ORAGE » - SECTEUR ROMANAIS - MARDI 2 JUILLET 2019

Le secteur de Romans-sur-Isère et alentours a subi le 15 juin 2019 un orage qui a créé quelques dégâts au niveau d'habitations.

Par ailleurs, Météo France a placé **ce mardi 2 juillet 2019 à compter de 15 h 00, le département en vigilance jaune** pour **risque d'orage** avec un risque fort de phénomènes violents avec des précipitations d'une grande intensité, une grosse activité électrique, de la grêle et des rafales de vent de 80 à 100 km/h.

Aussi, le Préfet de la Drôme tient à rappeler les conseils de comportements face à cette activité orageuse.

#### **Conseils de comportement :**

- **Ne pas s'approcher des zones balisées, susceptibles d'être dangereuses**
- Ne pas s'abriter sous les arbres
- Éviter les promenades en forêts et les sorties en montagne
- Éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- Signaler sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins
- Se renseigner avant d'entreprendre des déplacements et rester très prudents. Respecter, en particulier, les déviations mises en place.
- Ne s'engager en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.

**Enfin, le préfet de la Drôme appelle au civisme. Il convient de ne pas mobiliser les services d'incendie et de secours pour des missions qui ne relèvent pas de l'urgence ou du secours à personne.**

#### **Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :**

Facebook : [www.facebook.com/prefet26](https://www.facebook.com/prefet26)

Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)

Site internet : [www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)